

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Secrétariat Général

AVIS AUX ATS ET ENSEIGNANTS

Nous invitons l'ensemble du personnel ATS et enseignants demandeurs de logements de fonction ou logements promotionnels aidés (LPA), à déposer au service de logement de l'université de Bejaia les pièces suivantes pour la mise à jour de leurs dossiers au plus tard le **18 Juin 2013** délai de rigueur.

- Une fiche d'état civil récente (familiale ou individuelle).
- Un acte de mariage.
- Une attestation de fonction en cour de validité.
- Un certificat de travail pour ceux qui ont exercé hors secteur, signé par l'instance ayant le pouvoir de nomination.
- 03 dernières fiches de paie (pour les logements LPA).

Fait à Bejaia, le : **10 4 JUIN 2013**

Le Secrétaire Général

الأمين العام
ج. داد

